

Réf: Dossier N° : 47576

AVIS DE CONSTITUTION

**SOCIETE « ENTREPRISE DE L'UNION DES PROFESSIONNELS DU
TRANSPORT EN COTE D'IVOIRE » en abrégé «EUPT-CI »**
**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON SIPOREX, GABRIEL GARE, 21
BP 1802 ABJ 21**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 16 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ENTREPRISE DE L'UNION DES PROFESSIONNELS DU TRANSPORT EN COTE D'IVOIRE » en abrégé «EUPT-CI ».

Objet: Transport public de personnes et de marchandises ; Commerce général ; Divers.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON SIPOREX, GABRIEL GARE, 21 BP 1802 ABJ 21

GERANT: Monsieur DRAMANE TIOTE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08408 du 26/03/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7918 du 26/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

